



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Énergie : pour des choix politiques en réponse aux besoins !**

La hausse des prix de l'énergie (gaz, électricité, carburant), résultat d'une plus forte demande et d'une limitation de la production, inquiète à juste titre les gouvernements européens et celui de la France en particulier.

En France, le prix de l'essence sans plomb 95 a augmenté de 15%. Le prix du gaz est passé de 18 euros le MWh il y a un an, à 68 euros en janvier 2022. Les centrales à gaz ont été obligées de fonctionner un maximum pour compenser le manque de vent en mer du Nord depuis le début de l'été. Le prix du gaz a bondi et les stocks européens n'ont pas pu se reconstituer pour l'entrée dans l'hiver.

Ces hausses de prix sur le marché et les subventions massives aux renouvelables ont conduit les prix de l'électricité à augmenter fortement.

Le cap historique de 100 euros le MWh vient d'être franchi. C'est un problème majeur pour les ménages et la perspective de reprise risque de se heurter à la stagnation des salaires et l'augmentation des factures.

C'est aussi un problème pour l'industrie et, en particulier, pour les entreprises très consommatrices d'énergie. Certains industriels indiquent déjà qu'ils adapteront leur production, leurs prix à celui de l'énergie.

Pour tenter de compenser ces hausses, le Premier Ministre a annoncé un chèque énergie de 100 euros.

Si cette mesure est à prendre, elle est loin d'être satisfaisante pour répondre aux besoins de millions d'utilisateurs en précarité énergétique. Elle ne compensera pas non plus les hausses continues des prix de l'énergie livrée à la « libre concurrence » qui, soi-disant, devait faire baisser les prix.

Il nous faut bâtir une politique industrielle associée à la transition énergétique, la France a des atouts en matière de ressources énergétiques.

Mettre en adéquation la nécessité de répondre aux besoins sans piller les ressources des ménages et de la planète, c'est possible.

Il est temps de faire une analyse sérieuse de la privatisation et de la déréglementation du secteur énergétique qui conduisent à une hausse massive des prix. La CGT l'avait annoncé et dénoncé de longue date !

Il est nécessaire de reprendre la main sur les filières stratégiques, comme celles composant le secteur énergétique.

Baisser immédiatement la TVA de 20% à 5,5% sur l'électricité ; nombre de pays, en Europe, prennent de telles mesures.

L'énergie, au même titre que la santé ou le logement, est un bien commun et doit sortir de la loi du marché. Pour toutes ces raisons, la CGT revendique un pôle public de l'énergie ayant comme priorité, dans ses choix politiques et stratégiques, la réponse aux besoins de la population.

Montreuil, le 28 septembre 2021